

Agglo rama

www.agglo-boulonnais.fr

Le magazine de l'agglomération boulonnaise



DOSSIER

URBANISME

POUR UN BOULONNAIS ÉQUILIBRÉ & DURABLE

actualité



Effacité,
détermination pour
l'action de la CAB

coup de projecteur



Festival
de la Côte d'Opale
2014

ils font l'Agglo



Hervé SAILLY
dirigeant
d'UNINAUTIC



Jacques LEFEBVRE
Responsable
Vie Libre

Baincthun • Boulogne-sur-Mer • La Capelle-les-Boulogne • Condette • Conteville-lez-Boulogne • Dannes • Echinghen • Équihen-Plage
Hesdigneul-les-Boulogne • Hesdin-l'Abbé • Isques • Nesles • Neufchâtel-Hardelot • Outreau • Pernes-lez-Boulogne • Pittefaux • Le Portel
Saint-Étienne-au-Mont • Saint-Léonard • Saint-Martin-Boulogne • Wimereux • Wimille

p4 actualités

Efficacité, détermination pour l'action de la CAB



p6 Le train de la nouvelle France Industrielle s'est arrêté en gare de Boulogne-sur-Mer

La boucle des Berges de la Liane

La Société Bouloonnaise d'Electronique,
Grand Prix de la Société Industrielle

p7 Une licence Pro à Capécure à la rentrée 2014
5-6 juillet, Fête du Nautisme !

Les produits de la mer bouloonnaise en vitrine
au Salon Seafood de Bruxelles

p8 Une marque B comme Boulogne-sur-Mer
Nausicaà, rien que pour vous
Concert Anne Ducros

p9 dossier

URBANISME

POUR UN BOULOONNAIS ÉQUILIBRÉ & DURABLE



p14 coup de projecteur

38^{ème} Festival de la Côte d'Opale

Poulpaphone puissance 10

Cet été, le Bouloonnaise sous le signe des 4 éléments

p16 ils font l'agglo

Hervé SAILLY : "La plaisance, un atout pour le Bouloonnaise"

Jacques LEFEBVRE : "Prévenir et permettre de guérir"

p18 c'est durable

Tûranor PlanetSolar, ambassadeur du monde de demain



A St-Léonard, une déchetterie modernisée

Vos meubles se recyclent



**Communauté
d'agglomération
du Bouloonnaise**
www.agglo-bouloonnaise.fr

contact

Communauté d'agglomération du Bouloonnaise
1, boulevard du Bassin Napoléon - B.P. 755
62321 Boulogne-sur-mer CEDEX
Tél : 03 21 10 36 36 - Fax : 03 21 87 48 94
www.agglo-bouloonnaise.fr

Directeur de la publication : Jean-Loup LESAFFRE,
Président de la Communauté d'agglomération
du Bouloonnaise

Coordination : Frédéric DESGARDINS, responsable de la communication

Rédaction : Frédéric DESGARDINS, Benoît LOBEZ

Photos : Yoann GUILLOU, Frédéric DESGARDINS, Benoît LOBEZ,
Alain MONTIGNY

Maquette : Service Communication

Impression : SIB Imprimerie

Boulogne-sur-Mer (03 21 87 88 89)

N° ISSN : 1951-2228





Jean-Loup LESAFFRE

Maire de Saint-Léonard

Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

UNE VRAIE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET CRÉATRICE D'EMPLOIS, POUR LE BOULONNAIS

Suite aux dernières élections, le Conseil communautaire s'est remis au travail au plus vite selon trois impératifs qui me tiennent à cœur : continuité, efficacité, loyauté. Je sais pouvoir compter sur l'ensemble des vice-présidents, des conseillers, pour relever les défis qui nous concernent : la pêche et l'industrie agro-alimentaire, la logistique, la recherche et l'innovation, la construction navale, les énergies du futur, le tourisme et l'extension de Nausicaà.

Parmi les enjeux en cours, nous vous présentons dans cette édition l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. En effet, l'aménagement de notre territoire se conçoit désormais au niveau de la CAB, en totale concertation avec les 22 communes. Avec une vision large, partagée, qui intègre également l'habitat, les déplacements, ce document établira une vraie stratégie

de développement durable pour le Boulonnais tout en s'attachant à renforcer la qualité de vie de chacun. Je vous invite à y participer grâce à la prochaine réunion publique, ou par le biais du site internet de la CAB.

“ EN EFFET, L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE SE CONÇOIT DÉSORMAIS AU NIVEAU DE LA CAB ”

Alors que nous approchons de l'été, les travaux en cours sur les berges de la Liane, le long du boulevard Industriel d'Outreau, vont permettre de boucler un vrai tour de la Liane pour les cyclistes, les promeneurs, et

redonner encore un peu plus ces berges aux habitants. Enfin, je vous invite à ne pas manquer les trois soirées gratuites à Nausicaà, réservées aux habitants des 22 communes de la CAB, occasion de découvrir les récents aménagements financés par la CAB, dont le spectaculaire "Thalassa".



Photo Jean-Philippe Carlier

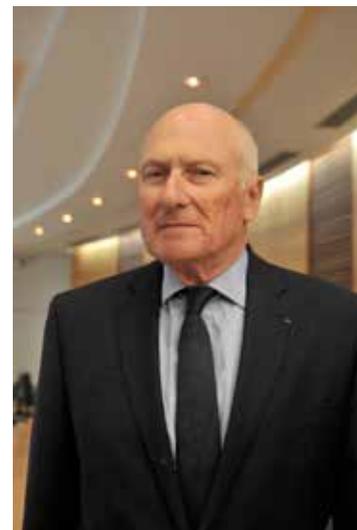
ZOOM

BRAVO AU SOMB !

Les joueurs du SOMB, à l'issue d'une saison exemplaire, ont réussi l'exploit, le mardi 29 avril à Evreux : devenir champions de France de la Pro B.

En battant Evreux 50 à 48, le SOMB a assuré le titre de champion et la **montée directe en Pro A** la saison prochaine, avant même la dernière journée. Ce jour-là, à 20 heures, lors du dernier match disputé à Darnémont contre Poitiers, tout le club présidé par Jean-Pierre Desgardin a fêté cet exploit historique. Dans l'histoire du sport boulonnais, en effet, seul le club de Bucaille était déjà parvenu dans l'élite du basket français. Le SOMB, comme l'ESSM qui a accédé aux Play-offs de cette même Pro B sans toutefois réussir l'accession, est soutenu par la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

➔ EFFICACITÉ, DÉTERMINATION POUR L'ACTION DE LA CAB



Jean-Loup LESAFFRE
Président de la Communauté
d'agglomération
du Boulonnais

Le Président est élu par le Conseil communautaire. Il délègue certains champs d'action aux vice-présidents. Il est le représentant de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Il fait appliquer les décisions du Conseil.

Le Conseil communautaire, constitué des représentants des 22 communes de l'agglomération boulonnaise élus lors des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 a été officiellement installé le dimanche 13 avril.

Jean-Loup Lesaffre, dont la candidature a été présentée par Frédéric Cuvillier a été réélu à la tête de la CAB. A sa suite ont été élus les 15 vice-présidents en charge des diverses missions de la CAB.

Lors de ce conseil consacré aux élections, Jean-Loup Lesaffre a notamment mis en exergue les grands enjeux de ces six prochaines années, dont la nouvelle gouvernance portuaire avec la CCICO, la Région, le Département et les communes. A cela s'ajoute le soutien à l'innovation, à la pêche et l'industrie agro-alimentaire, la construction navale, la logistique, mais aussi les engagements pour les énergies du futur, le tourisme, l'extension de Nausicaà, avec un seul objectif, développer l'emploi dans le Boulonnais. ■



**“ JE POURSUIVRAI LA TÂCHE ENTREPRISE PAR FRÉDÉRIC CUVILLIER
AVEC PASSION, DÉTERMINATION ET FORT DE SA CONFIANCE. ”**

Jean-Loup LESAFFRE, Président de la CAB



Mireille HINGREZ-CEREDA
 Démocratie participative /
 Politique de la ville /
 Economie sociale et solidaire



Thérèse GUILBERT
 Culture



Christian BALY
 Equilibre social de l'Habitat
 et gens du voyage



Olivier BARBARIN
 Sport



Claude ALLAN
 Développement
 économique et portuaire
 / Emploi



Francis RUELLE
 Enseignement supérieur
 / Santé / Crématorium



Brigitte PASSEBOSC
 Déchets / Fourrière, refuge
 et cimetière animalier
 intercommunal



Antoine LOGIE
 Mobilité durable /
 Voiries communautaires
 / Pays Boulonnais



Jean-Claude ETIENNE
 Communication / Nausicaà
 / Politiques contractuelles
 / Projets structurants



Jean-Pierre PONT
 Tourisme / Mise en valeur
 du littoral



Christian FOURCROY
 Transports



Kaddour-Jean DERRAR
 Urbanisme et foncier
 Parc naturel régional



Dominique GODEFROY
 Environnement maritime
 / Patrimoine naturel
 / Energies renouvelables



Jacques POCHET
 Commande publique



Daniel PARENTY
 Eau et assainissement /
 Planification stratégique /
 Lutte contre les inondations

2 Conseillers délégués : Bertrand DUMAINE Ressources Humaines / Jacques BERTELOOT Nouvelles Technologies

Les 59 conseillers communautaires qui représentent votre commune

BOULOGNE-SUR-MER

Frédéric CUVILLIER (Maire)
 Mireille HINGREZ-CEREDA
 Dominique GODEFROY
 Patricia FONTAINE
 Jean-Charles LEFEVRE
 Régine SPLINGARD
 Claude ALLAN
 Lucile BAYARD
 Jean-Claude ETIENNE
 Odette CAEROU
 Charles FONTAINE
 Laurence COLLAS-HURTREL
 Claude COUQUET
 Roselyne LAPLACE
 Max PAPYLE
 Raymonde FASQUEL
 Philippe BEAUJARD
 Antoine GOLLLOT
 Marie-Claude ZIEGLER
 Bruno CROQUELOIS
 David DUBOIS

OUTREAU

Thérèse GUILBERT
 (Députée-Maire)
 Richard VANHELLE
 Josiane CHOCHOIS
 Didier DUCLOIS
 Madeleine BENOUSSAR
 Christophe HADOUX
 Daniel GEST
SAINT-MARTIN-BOULOGNE
Christian BALY (Maire)
 Pascale LEBON
 Olivier CABOCHE
 Patricia DUHAMEL
 Christian PONCHE

LE PORTEL

Olivier BARBARIN (Maire)
 Laurence DEWALLE
 Marc LEFEVRE
 Laurent FEUTRY

WIMEREUX

Francis RUELLE (Maire)
 Evelyne PORTOLAN
 Loïc CHEUVA

SAINT-ETIENNE-AU-MONT

Brigitte PASSEBOSC (Maire)
 Joël FARRANDS

WIMILLE

Antoine LOGIE (Maire)
 Hélène TIERTANT

NEUFCHATEL-HARDELLOT

Jean-Pierre PONT (Maire)

SAINT-LÉONARD

Jean-Loup LESAFFRE (Maire)

EQUIHEN-PLAGE

Christian FOUCROY (Maire)

CONDETTE

Kaddour-Jean DERRAR
 (Maire)

HESDIN-L'ABBÉ

Jacques POCHET (Maire)

LA CAPELLE-LES-BOULOGNE

Bernard GRARE (Maire)

BAINCTHUN

Daniel PARENTY (Maire)

DANNES

Patrice QUETELARD (Maire)

ISQUES

Bertrand DUMAINE (Maire)

NESLES

Guy FEUTRY (Maire)

HESDIGNEUL-LES-BOULOGNE

YVES HENNEQUIN (Maire)

PERNES-LEZ-BOULOGNE

Jacques BERTELOOT (Maire)

CONTEVILLE-LEZ-BOULOGNE

Jean-Renaud TAUBREGAS
 (Maire)

ECHINGHEN

Jacques LANNOY (Maire)

PITTEFAUX

Patrick COPPIN (Maire)

emploi

→ LE TRAIN DE LA NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE S'EST ARRÊTÉ EN GARE DE BOULOGNE-SUR-MER

Le Train destiné à faire découvrir au grand public les innovations qui font vivre un secteur au cœur de l'emploi en France a fait escale à Boulogne-sur-Mer le vendredi 25 avril.

Ce Train de la Nouvelle France Industrielle a été accueilli par le Ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche, Frédéric Cuvillier, et la députée Thérèse Guilbert, et le président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, Jean-Loup Lesaffre. Six voitures SNCF, aménagées sur-mesure par le célèbre architecte François Confino, abritaient les entreprises

parmi les plus innovantes du pays ainsi que Pôle Emploi et quelques partenaires. C'est une véritable vitrine pour le "Made in France".

L'industrie a besoin de talents. D'ici à 2015, elle pourrait recruter entre 80 et 100 000 personnes, dont 20% de cadres. Parce que le secteur industriel français offre bon nombre d'opportunités d'emplois et des métiers d'avenir, Pôle Emploi organisait, dans un wagon dédié, des "job dating" pour permettre aux visiteurs de postuler pour des CDI, des CDD, ou des formations en alternance dans les entreprises du secteur. ■

Lors de cette escale, un petit déjeuner à bord du train, a permis à Frédéric CUVILLIER de s'entretenir avec les chefs d'entreprises boulonnais



récompense

→ LA SOCIÉTÉ BOULONNAISE D'ÉLECTRONIQUE, GRAND PRIX DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Depuis plus de 140 ans, la Société industrielle du Nord de France met à l'honneur les belles histoires qui ont bâti la force économique de notre territoire, quatrième région industrielle française, avec plus de 200.000 emplois directs et près de 8.000 sites.

Le 11 avril, à Marcq-en-Barœul, les traditionnels Trophées de l'industrie ont sacré une société de l'agglomération boulonnaise, la SBE. Le Grand Prix de la Société industrielle, et le Prix de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région qui ont été remis à son dirigeant Pierre Beseme récompensent la saga incroyable de la Société Boulonnaise d'Électronique. Créée en mai 1987, avec 67 salariés licenciés d'une précédente société électronique, elle compte aujourd'hui 2 300 salariés dans le monde (dont 750 à Boulogne), et est leader européen de la réparation et du service après-vente pour les produits technologiques grand public. ■

Axe Liane

→ LA BOUCLE DES BERGES DE LA LIANE



Au début de cet été, il sera possible de boucler le tour des berges de la Liane à pied ou en vélo.

En effet, la CAB finance, à hauteur de 183 000 €, les travaux nécessaires pour mettre en place un cheminement cyclable et piétonnier entre la place Léon Blum de Boulogne-sur-Mer et le giratoire situé face au centre commercial d'Outreau, soit les 1.350 mètres nécessaires pour finaliser la boucle entre les deux rives de la Liane.

Cet aménagement sera plus simple que la requalification des berges de la Liane déjà réalisée. Il fera le bonheur des joggers, cyclistes, promeneurs..., qui pourront poursuivre leur chemin

pour revenir naturellement au point de départ !

La ville de Boulogne-sur-Mer procédera à des réaménagements entre la place Léon Blum et les bâtiments du BCK afin de permettre la création d'un trottoir béton et d'un tronçon de piste cyclable sur la voirie, avant de rejoindre la berge elle-même pour longer le boulevard Industriel d'Outreau. La majeure partie sera réalisée en sable stabilisé renforcé, avec des passages en enrobé, notamment aux endroits où des stationnements véhicules sont aménagés. Plusieurs bancs et appuis-vélo seront également implantés sur cette nouvelle partie des berges de la Liane. ■



Le saviez-vous ? Un téléphone portable sur deux en France est aujourd'hui réparé à l'usine située au Parc industriel de la Liane à Saint-Léonard.



→ UNE LICENCE PRO À CAPÉCURE À LA RENTRÉE 2014

Une nouvelle licence professionnelle "industrie agroalimentaire, gestion, production et R&D" (spécialité **Génie Culinaire et Procédés agroalimentaires**) ouvrira à la prochaine rentrée universitaire à Capécure.

Elle est très innovante par son objet, son ambition et le partenariat qu'elle constitue puisque sont associés à cette création l'Université du littoral Côte d'Opale, le CUUEP, la Plate-Forme d'innovation Nouvelles Vagues, le Lycée hôtelier du Touquet et les entreprises de Capécure.

Le projet de création de cette licence pro est le fruit d'une rencontre : la rencontre entre, d'une

part, les travaux prospectifs conduits par les acteurs du territoire (notamment la Mission Capécure 2020 et le Pôle de compétitivité Aquimer) sur l'avenir du cluster boulonnais des produits de la mer, et, d'autre part, un volet du projet stratégique de l'ULCO (le Campus de la Mer). Elle permettra de concilier l'aspect industriel et ses contraintes avec les arts culinaires associés à la gastronomie et à la créativité.

Cette formation Bac +3 développera chez les futurs collaborateurs d'entreprise et chefs d'exploitation, les compétences techniques acquises dans le domaine culinaire tout en leur apportant une bonne connaissance de leur secteur d'activité au plan scientifique

(biochimie, microbiologie), sociologique, réglementaire et économique. Son titulaire sera appelé à occuper des fonctions de conseiller ou de consultant culinaire, de technicien R&D ou d'assistant du responsable de service R&D.

Les publics visés sont les étudiants souhaitant acquérir une expérience professionnelle dans le cadre de l'alternance (contrat de professionnalisation dès 2014 et apprentissage dès 2015), les salariés (plan de formation, compte personnel de formation ou congé individuel de formation) ainsi que les demandeurs d'emploi. ■

Pour en savoir plus :
CUEEP Littoral de Boulogne,
quai Robert-Masset.
Tél. : 03 21 99 45 40

produits de la mer

→ LES PRODUITS DE LA MER BOULONNAIS EN VITRINE AU SALON SEAFOOD DE BRUXELLES



Premier port de pêche français, Boulogne-sur-Mer a l'habitude de mettre le cap sur la capitale européenne à l'occasion du salon Seafood Expo Global qui, chaque année depuis plus de vingt ans, réunit quelque 1.700 exposants de 76 nationalités.

Plus de 26 000 visiteurs issus de 145 pays ont fréquenté le Seafood 2014 au Palais des Expositions de Bruxelles. C'est le premier rendez-vous international de la filière des produits de la mer. Mais, si ce salon est riche en stands multinationaux, nationaux ou régionaux, seul le port de Bou-

logne-sur-Mer est présent à la taille d'une ville. Avec le concours de la CCI Région Nord de France et des collectivités territoriales.

Pêcheurs, mareyeurs, saursaurisseurs, transformateurs, centres techniques de Boulogne, mais aussi le pôle de compétitivité Aquimer ou l'agence Boulogne-sur-Mer Développement ont profité de cette vitrine mondiale, du 6 au 8 mai, pour faire connaître leur savoir-faire et leur capacité d'innovation.

Une entreprise boulonnaise, Jacques-Maës, a été particulièrement mise à l'honneur puisqu'elle



▲ Franck PAQUE, patron de Freshpack (St-Martin-Boulogne) présente son King Crabe à Claude ALLAN, vice-président de la CAB

◀ Le stand collectif aux couleurs de Boulogne-sur-Mer

était l'une des trois seules sociétés françaises à avoir un produit – ses ficelles nordiques aux deux saumons - en finale du Prix Elite qui récompense les meilleurs nouveaux produits de la mer développés pour le marché européen. Explorateur de saveurs marines partout dans le monde, Franck Paque, directeur général de la SAS Freshpack, implantée à Saint-Martin-Boulogne, a, lui, présenté son king crabe au conseiller général Claude Allan, vice-président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais qui a apporté son soutien aux exposants boulonnais. ■

5-6 JUILLET : FÊTE DU NAUTISME !

Les clubs nautiques soutenus par la CAB participent à cette nouvelle édition nationale de la Fête du Nautisme.



Ainsi, samedi 5 et dimanche 6 juillet, les clubs vous proposent gratuitement des baptêmes, des initiations, pour vivre les nombreuses sensations nautiques du Boulonnais.

Trouver l'équilibre avec le Stand up Paddle, marcher avec de l'eau jusqu'au cou avec le longe côte, filer sur le sable à bord d'un char à voile, embarquer sur un catamaran, plonger en piscine, se balader en canoë, etc... vous avez l'embaras du choix !

Retrouvez le programme prochainement sur le site internet de la CAB, auprès des clubs nautiques et sur le document qui sera diffusé courant juin.



tourisme

→ UNE MARQUE B COMME BOULOGNE-SUR-MER

Porte d'entrée du Boulonnais, destination à fort potentiel de développement touristique au cœur de la côte d'Opale et de toute la région Nord-Pas-de-Calais, Boulogne-sur-Mer présente de nombreux atouts : 1er port de pêche de France, 1er centre européen de transformation des produits de la mer, pôle de compétitivité aquatique, ville d'art et d'histoire avec son beffroi inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, ville fleurie (4 étoiles), sans oublier le Centre national de la Mer Nausicaà.

Après avoir été classée commune touristique par décret préfectoral le 5 septembre 2011, la Ville a obtenu la reconnaissance institutionnelle en tant que "Station Classée de Tourisme" par décret

en date du 27 décembre 2013. La municipalité a commandé en 2012 une étude d'aide à la définition du positionnement touristique en adéquation avec les valeurs et l'identité de la ville. Suite aux conclusions de cette mission, la Ville et l'office de tourisme ont décidé de se doter d'une marque afin de renforcer l'identité maritime, de valoriser le savoir-faire "Fait à Boulogne-sur-Mer", mais aussi de mobiliser et de fédérer tous les acteurs dans une même univers graphique sans effacer leur origine.

BE SURPRISED

Cette marque permet désormais d'afficher clairement que ce territoire ne tourne pas le dos à la mer, mais bien au contraire qu'il y puise sa force, sa richesse et sa diversité. L'initiale "b" a la forme d'un poisson qui, aujourd'hui,

donne le ton de toute la communication.

"be surprised" est une véritable invitation à la découverte des bonnes adresses, des charmes cachés et des lieux emblématiques du territoire. Tous les acteurs et professionnels du tourisme, commerçants et entrepreneurs boulonnais peuvent l'utiliser, à côté et en plus de leur propre marque ou logo, sur leurs documents, brochures, affiches, sites internet, signalétiques, emballages... ■

pour en savoir plus :
Office de Tourisme,
parvis de Nausicaà.
Tél. : 03 21 10 88 12.



tourisme

→ NAUSICAAÀ, RIEN QUE POUR VOUS

Habitants des 22 communes de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, cette dernière et Nausicaà vous proposent 3 soirées exceptionnelles pour (re)découvrir le Centre national de la Mer gratuitement.

Lors des soirées des 1^{er}, 2 et 3 juillet 2014, vous avez la possibilité de visiter l'intégralité de Nausicaà, y compris le Thalassa, le nouvel espace inauguré fin juin. Cette offre réservée aux habitants des 22 communes de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (Baincthun, Boulogne-sur-mer, la Capelle-les-Boulogne, Condette, Conteville-lez-Boulogne, Dannes, Echinghen, Equihen-Plage, Hesdigneul-les-Boulogne, Hesdin-l'Abbé, Isques, Nesles, Neufchâtel-Hardelot, Outreau, Pernes-lez-Boulogne, Pittefaux, Le Portel, Saint-Etienne-au-Mont, Saint-Léonard, Saint-Martin-Boulogne, Wimereux, Wimille). **Entrée gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile dans la Communauté d'agglomération du Boulonnais** (facture EDF, compagnie des eaux ou loyer), et d'une pièce d'identité. Offre exclusive valable les 1, 2 et 3 juillet 2014 de 17h30 à 21h. ATTENTION accès possible jusqu'à 19h30.

Renseignements : info@nausicaa.fr
Boulevard Sainte Beuve
Tél. : 03 21 30 99 99
www.nausicaa.fr

C'est l'illustrateur et auteur de bande-dessinée Nicolas de Crécy qui signe le visuel 2014 du Centre National de la Mer. Cet auteur réputé a remporté l'Alph'Art du meilleur album au Festival International de BD d'Angoulême avec "René la Came 2"

culture

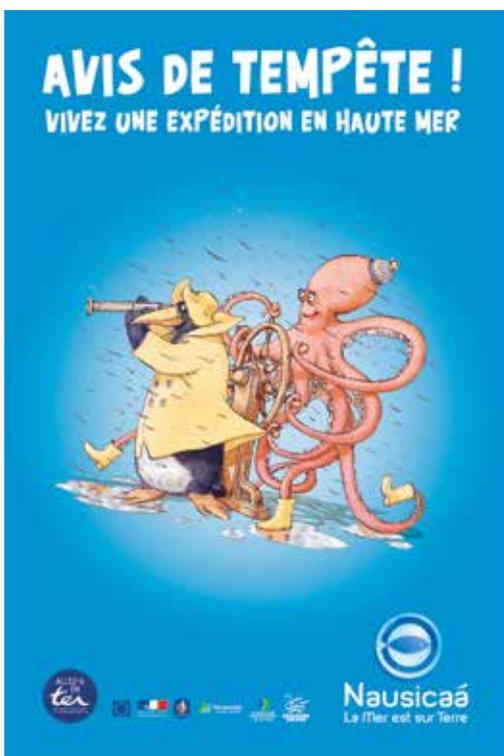
CONCERT ANNE DUCROS

Anne DUCROS est une artiste connue pour son école de jazz vocal. Début mai, cette chanteuse de renommée internationale est revenue au Conservatoire qu'elle connaît bien pour faire profiter les élèves de ses connaissances et de son savoir-faire. Ces élèves ont eu la chance de bénéficier des précieux conseils de l'artiste durant 4 semaines. Un "éveil au jazz" qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Le fruit de ces séances de travail enrichissantes sera présenté au public lors d'un concert d'exception le **25 juin prochain, Espace Philippe Noiret à Le Portel.**

Renseignements et réservations :
03 21 99 91 20

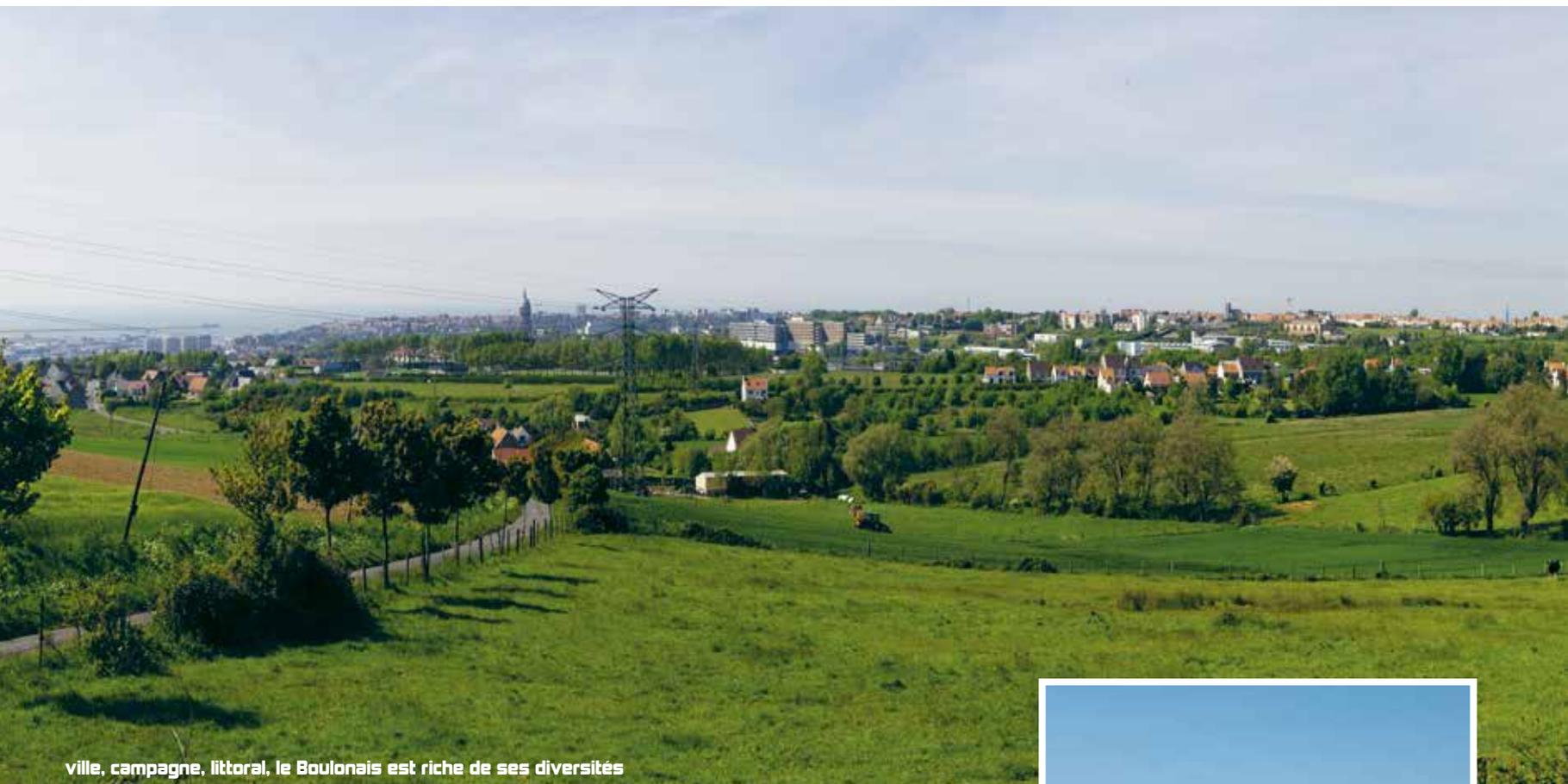


Photo S. Thirion



URBANISME

POUR UN BOULONNAIS ÉQUILIBRÉ & DURABLE



ville, campagne, littoral, le Boulonnais est riche de ses diversités

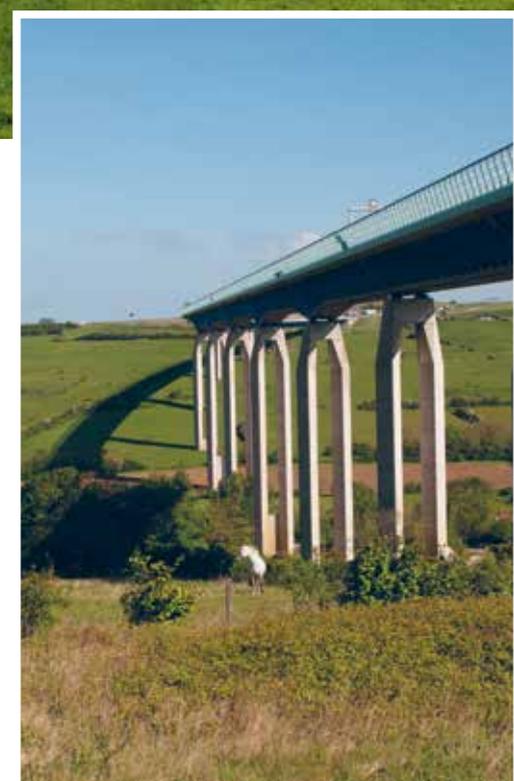
Depuis toujours, l'homme aménage et développe son territoire, son espace de vie, en construisant de l'habitat, en cultivant, en exploitant des ressources, en créant des axes de communication... En 2014, plus que jamais, cela nécessite d'anticiper, de planifier, de mener une vraie politique d'urbanisme capable de répondre aux attentes de tous et dans le respect du développement durable.

Suivant la même logique qu'il est nécessaire de mener une politique de transports urbains, d'eau potable, de développement économique à l'échelle d'une intercommunalité et non pas commune par commune, l'urbanisme, et ses nombreux enjeux, nécessitent d'être traités sur un plus vaste territoire, un vrai bassin de vie.

Avant la loi dite "Grenelle 2" de 2010, chaque commune élaborait son plan d'urbanisme. Depuis, c'est la Communauté

d'agglomération du Boulonnais qui fixe la stratégie d'aménagement pour l'ensemble des 22 communes : c'est le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). L'habitat (Programme Local de l'Habitat), mais aussi les transports (Plan de Déplacement Urbain), font partie intégrante du PLUi.

Ainsi, le PLUi, en cohérence avec les réglementations nationales et les divers documents régionaux, s'attache à définir les règles spécifiques au territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais pour l'utilisation du sol. Il met en place un cadrage et une programmation pour l'action publique, harmonise les règles d'usage du droit du sol sur cet espace, et permet par ailleurs le renforcement de la solidarité territoriale grâce à son élaboration concertée, partagée et la reconnaissance d'enjeux communs.



La mobilité nécessite des infrastructures



Les Berges de la Liane, un exemple de "liaisons douces"

COMMENT PARTICIPER À L'URBANISME DE VOTRE AGGLO ?

- Un **dossier de concertation** est disponible **auprès de chaque mairie**,
- sur **www.agglo-boulonnais.fr** vous pouvez déposer des observations,
- en participant aux **réunions publiques**,
- et finalement lors de l'**enquête publique** qui sera organisée avant approbation définitive du PLUi.

PARTICIPEZ

à l'**AMÉNAGEMENT DURABLE**
de votre **AGGLOMÉRATION**

Réunion publique n°4

PROTÉGER ET VALORISER
LE PATRIMOINE DE NOTRE TERRITOIRE

MARDI 17 JUIN 2014 - 18H

AU CENTRE GEORGES-BRASSENS
RUE DES SOURCES

SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Communauté d'agglomération
de Boulonnais

Prochaine réunion publique :
le mardi 17 juin 2014 à 18h00 au
centre Georges Brassens, rue des
Sources à ST MARTIN BOULOGNE

UNE ÉLABORATION PARTAGÉE

La création d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ne signifie pas un simple transfert à l'échelle de la CAB en se coupant des communes et des divers acteurs concernés, dont la population elle-même.

En effet, les 22 maires sont pleinement associés à la construction du PLUi de la CAB. Ainsi, ils débattent des travaux, des propositions des techniciens (CAB et Boulogne-sur-Mer Développement) pour valider au fur et à mesure les avancées du PLUi. Une autre instance regroupe les personnes publiques concernées par l'urbanisme à divers titres : l'État, la Région, le Département, le Parc Naturel, la Chambre d'agriculture...

Et surtout, le futur PLUi de la CAB est participatif. En effet, habitants des 22 communes de la CAB, vous avez possibilité de vous informer et de vous exprimer au travers de dossiers de concertation disponibles auprès de chaque mairie et à la Communauté d'agglomération. Le site internet de cette dernière propose des documents à propos de cette démarche du PLUi, mais aussi la possibilité de déposer des remarques, des idées, des questions...

OBJECTIF : FORGER UN TERRITOIRE ATTRACTIF, LITTORAL ET SOLIDAIRE.

Les travaux en cours ont permis de définir trois axes forts pour l'urbanisme à l'échelle de la CAB. **Le premier axe, l'attractivité**, est intimement lié à la mission majeure de la CAB : l'économie et donc l'emploi. Le Boulonnais

est reconnu pour son savoir-faire dans le secteur des produits de la mer et il dispose d'un tissu économique dense, diversifié, notamment grâce aux PME-PMI.

Toutefois, il apparaît indispensable de **renforcer notre filière agroalimentaire** tout en cherchant à en développer de nouvelles innovantes. Le territoire doit pouvoir accueillir les entreprises, accompagner les créations et les développements. La formation et l'accès à l'emploi sont également des enjeux forts. **L'urbanisme doit donc prévoir l'accueil, le développement d'entreprises** au travers des parcs d'activités, de bâtiments à vocation économique, sans oublier les questions de mobilité pour les entreprises : import – export, livraisons...

Par ailleurs, le tourisme, véritable filière économique locale, doit s'affirmer à partir de nos atouts évidents : le littoral et la mer, la nature préservée, la qualité de vie, Nausicaà, la plaisance... Le commerce constitue également un enjeu d'attractivité. Il est nécessaire d'en permettre le développement au cœur des centres urbains, mais aussi villageois, avec des choix d'aménagements à l'échelle de toute l'agglomération boulonnaise.

Le second axe, l'aspect littoral, s'attache aux dimensions culturelles mais aussi à l'environnement. Soyons fiers de l'identité maritime du Boulonnais, humaine et économique, que nous partageons tous. Cette culture commune, ils nous appartient de la renforcer et d'en faire un atout, une force, pour faire rayonner le Boulonnais.

Les espaces agricoles représentent plus du territoire de la CAB



Les paysages typiques du Boulonnais doivent faire l'objet d'une préservation, d'une valorisation. Ils sont eux aussi porteurs de sens. Le Boulonnais peut s'enorgueillir de posséder **une nature variée, un cadre de vie agréable**. Cette "richesse naturelle" représente un attrait touristique, mais il convient de prendre les mesures nécessaires pour en assurer la protection. De même, l'eau potable doit faire l'objet de toutes les attentions. Parallèlement, le Boulonnais s'engage nettement en faveur des économies d'énergie, de la réduction des pollutions...

Le troisième axe, la solidarité, vise à penser **l'urbanisme au service de tous**, en respectant toujours l'environnement. L'un des enjeux consiste à augmenter et diversifier l'offre de logements (accession à la propriété, location, social...) en veillant à une juste répartition sur l'ensemble des 22 communes de la CAB. Il faut aussi prendre en compte des besoins spécifiques (personnes âgées par exemple). Il s'agira d'éviter l'étalement des constructions en se concentrant sur les pôles urbains existants, tout en renforçant la qualité de vie des villes et des villages.

Ce troisième axe intègre également **les déplacements**. Les aménagements à venir offriront une part plus importante aux transports en commun, aux déplacements durables, à la multi-modalité (combiner par exemple train et bus, bus et vélo, etc... pour ses déplacements quotidiens) à partir de points stratégiques (les gares par exemple).



interview

RENCONTRE AVEC **KADDOUR-JEAN DERRAR**

Vice-président de la CAB en charge de l'Urbanisme, du foncier et Parc naturel régional, Maire de Condette



L'ÉLABORATION DU PLUI EST UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE. QUELS-EN SONT POUR VOUS LES POINTS CLEFS ?

En effet, le point de démarrage date de février 2011 et nous souhaitons parvenir à un arrêt de projet fin de cette année 2014. Pour moi, le point essentiel demeure la très large concertation qui va bien au-delà de ce que la Loi nous impose. Avec nos partenaires, la population, les personnes publiques associées et, bien entendu, les équipes municipales, avec qui nous fonctionnons de façon interactive, des échanges permanents, nous ont permis d'avoir une vision cohérente et collective de l'évolution du territoire de nos 22 communes. Cela nous a déjà permis d'aboutir sans obstacles au "Projet d'Aménagement et de Développement Durable", pièce centrale du PLUi.

AVEC LE PLUI, LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SERA-T-ELLE PLUS RENFORCÉE QU'ACTUELLEMENT ?

Oui, et je dirais qu'au delà de l'environnement, il s'agit de qualité de vie. Le règlement, le zonage du futur PLUi de la CAB vont ainsi prendre en compte la lutte contre les inondations, la non imperméabilisation des sols, le traitement des eaux usées et de ruissellement,

la qualité de la ressource en eau, la protection des sites naturels, mais aussi ces biens collectifs inaliénables et qui appartiennent aux générations futures, que sont les paysages, la biodiversité, les ambiances, les cheminements et toutes les formes de patrimoine bâti, naturel et culturel qui font la richesse de ce territoire et qui représentent des éléments indispensables au développement de notre économie industrielle, portuaire et touristique, à l'attractivité de notre territoire, et au maintien du cadre de vie de nos habitants.

POUR VOUS, QUELS SERONT LES IMPACTS LES PLUS CONCRETS SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS ?

Le zonage et le règlement du PLUi vont mettre en œuvre des mesures de protection très strictes. Les projets devront donc respecter totalement les exigences du PLUi. Celui-ci dépasse le simple cadre de l'utilisation des sols. Il englobe également un volet "Habitat", un volet "Déplacement" et dans ces deux domaines, des évolutions interviendront. L'habitat doit notamment renforcer l'attractivité des pôles urbains, prévenir l'extension urbaine, proposer des bâtiments économes... Il nous faut également développer l'usage des transports collectifs, favoriser les déplacements non-polluants.

“ **LE POINT ESSENTIEL DEMEURE LA TRÈS LARGE CONCERTATION QUI VA BIEN AU-DELÀ DE CE QUE LA LOI NOUS IMPOSE.** ”



Digue de Wimereux - L'urbanisme influence directement l'attrait touristique d'un territoire

QUE VA CONTENIR LE FUTUR PLUI ?

Actuellement en élaboration, le Plan Local d'Urbanisme de la CAB prendra à terme la forme d'un document de référence, constitué de plusieurs parties, validé par le conseil communautaire après une enquête publique.

Il contiendra un rapport de présentation qui compile un diagnostic de départ ainsi qu'une présentation argumentée des orientations, des choix pour les aménagements futurs, l'utilisation des espaces...

La seconde partie est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Pièce essentielle du PLUi, il comporte les objectifs et projets **en matière de développement économique, social, d'environnement et d'urbanisme** et répond, comme son nom l'indique, au principe du **développement durable**. Celui-ci est désormais validé par les élus de la CAB.

Il en découle ensuite les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**. Celles-ci portent sur un ensemble des points essentiels : aménagement, habitat, déplacements et transports. Ce travail est en cours, ainsi que la préparation du **règlement d'urbanisme**. **C'est lui qui traduit "sur le terrain" la stratégie du PLUi en fixant les règles générales, en délimitant les diverses zones** et en leur donnant des caractéristiques (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles...). **Ce règlement prend notamment la forme de cartes**. Le calendrier prévisionnel prévoit sa validation pour la fin de cette année 2014.

Le Conseil communautaire prendra alors acte du projet du PLUi avant **une période de consultation publique courant 2015**. **Les habitants des 22 communes pourront prendre connaissance de celui-ci** et formuler certaines remarques. Au terme de cette procédure, le Conseil communautaire votera pour approuver le PLUi dans ses diverses

composantes, y compris le volet habitat et celui de la mobilité, et le rendre ainsi exécutoire.

Ce document, **véritable projet de développement durable du territoire**, validé et partagé par l'ensemble des élus, guidera alors les aménagements, le développement, de la Communauté d'agglomération du Boulonnais pour une dizaine d'années. Aucun projet d'aménagement ou de construction, qu'il nécessite ou non une autorisation d'urbanisme, ne pourra être réalisé s'il entre en contradiction avec les principes du PLUi. ■

LE PATRIMOINE BÂTI, une richesse insoupçonnée ?



Villa balnéaire à Wimereux

L'urbanisme se conçoit en respectant, en privilégiant, un cadre de vie agréable et donc en respectant l'histoire du territoire. Parmi les démarches qui accompagnent le PLUi, les élus de la CAB ont mis en œuvre un inventaire du patrimoine bâti.

Celui-ci repose sur l'analyse des façades, de la forme des bâtiments, afin de déterminer leurs fonctions et donc leurs identités. **Peut être considéré comme "patrimoine" les bâtiments qui ne sont pas dénaturés**, c'est à dire suffisamment proche de leur conception d'origine pour comprendre la raison de leur création et de leur utilité. **"Patrimoine ne signifie pas toujours vieux"** précise Julie Aycard, directrice de Memoriae, le cabinet chargé de ce travail. **"Nous nous sommes aperçus que l'idée de patrimoine bâti signifie 'imposant et ancien bâtiment' pour les gens. Il est important d'expliquer qu'en fait 90% de l'inventaire du patrimoine bâti est constitué de maisons de 'M. et Mme Tout le Monde' "**

DIVERSITÉ DES PAYSAGES ET DES BÂTIMENTS

Ce patrimoine bâti de l'agglomération boulonnaise apparaît diversifié, tout comme peut l'être le territoire lui-même, entre sa bande littorale tantôt sableuse, tantôt rocheuse, un arrière pays bocager, vallonné, un cœur urbain... **Les villas** réalisées en quelques endroits de l'agglomération, avec l'émergence des bains de mer, font l'objet d'un

fort attachement et sont citées spontanément par les habitants comme patrimoine bâti "évident".

Le Boulonnais présente aussi la caractéristique de **constructions en grès** grâce à la présence de cette ressource sur place (pierre de Baincthun). Des manoirs construits dès le XV^{ème}, jusqu'au XVII^{ème} siècle, souvent plusieurs par village, constituent un autre élément fort, propre au Boulonnais. Ils témoignent d'une histoire locale, d'une époque féodale et d'une société agricole.

Plus proche de nous, l'arrivée du chemin de fer et la création des gares, a entraîné dans plusieurs communes, Saint-Etienne-au-Mont, Hesdigneulles-Boulogne,..., l'émergence de **maisons ouvrières** autour de celles-ci, avec là aussi une typologie de construction particulière. Le Boulonnais comporte également des édifices liés à une micro industrie : moulins, brasseries... **L'architecture est toujours le reflet de l'histoire locale** et des évolutions de la société.

SAUVEGARDER OU VALORISER ?

Julie Aycard explique que cet inventaire dans le cadre du PLUi, "représente une sélection de bâtiments, à un instant précis, pour déterminer l'identité du territoire. Ensuite, il faut construire un projet qui s'intègre dans le PLUi, pour valoriser, plutôt que sauvegarder, ce patrimoine". En effet **"la plupart des édifices sont dans un bon état, mais nous constatons une forte tendance à l'uniformisation. Les constructions récentes, les lotissements qui prennent place dans les villages, influencent les modes de rénovation, les interventions sur les façades du bâti ancien, ce qui provoque une perte du caractère et donc un patrimoine dénaturé. Pour remédier à cela, il est nécessaire de sensibiliser les habitants. Il est important également de protéger les hameaux de l'extension urbaine car ils portent d'une forte identité, notamment agricole."**

Avec cette démarche, la CAB souhaite valoriser le cadre de vie quotidien. Celui-ci représente **un atout, pour séduire et attirer les touristes friands d'authenticité**. Le futur PLUi intégrera des recommandations pratiques, destinées au public et aux professionnels, pour faciliter les travaux, sur les façades en respectant, en valorisant, les caractéristiques architecturales des édifices. ■



Patrimoine de la reconstruction à Boulogne-sur-Mer

COUP DE PROJECTEUR

DU 11 AU 20 JUILLET

38^{ème} Festival de la Côte d'Opale

Sage, mais décalé..., grand public, mais surprenant... le Festival de la Côte d'Opale cultive sa liberté, son ouverture sur le monde. Un beau rendez-vous musical cet été 2014, avec le soutien de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Parmi les rendez-vous proposés, citons **Ben l'oncle soul** (le 14 à Boulogne), mais aussi le projet d'une icône, la grande Catherine, **Catherine Ringer** (le 11 à Boulogne), jamais venue depuis Rita Mitsouko à Etaples en ... 1985. C'est avec deux membres de Gotan Project qu'elle officiera sous l'intitulé "**Plaza Francia**" pour explorer l'univers du tango !

Une belle place est accordée à la chanson française. Ainsi, **Louis Chédid** (le 17 à Boulogne), 16 albums et 40 ans de carrière, sera en solo, **Emilie Loizeau** (le 17 à Boulogne) en duo,

piano/voix – violoncelle, **Jeanne Cherhal** (le 18 à Boulogne)) jouera son nouvel album qui "groove", mais aussi **Carmen Maria Véga** (le 16 à Outreau) avec les textes de Boris Vian interprétés avec son tempérament de feu et son esprit rock... ça va faire mal ! Ajoutons **Christophe** (le 19 à Desvres), l'énigmatique dandy poète, en concert "intime". Jamais avare de surprises, le festival vous donnera l'occasion de (re-)rencontrer la plus parisienne des interprètes coréennes de jazz ! **Youn Sun Nah**, voix cristalline, sera accompagnée par le guitariste **Ulf Wakenius** (le 15 à Harelolot).

FINAL LE 20 JUILLET

Le Festival de la Côte d'Opale vous donnera également des rendez-vous à midi trente pour des découvertes locales, et à 18h30 pour des spectacles rares, ouverts sur le monde, dans des lieux décalés : **Finlandia** (le 18 à Boulogne), jamais venu en France, **Ballaké Cissoko** (le 19 à Boulogne) en solo, le projet de percussions aquatiques **Akutuk** (le 20 à Boulogne), le duo **Airelle Besson & Nelson Vêras** (le 15 à Boulogne).

Le final "Axe Liane" se déroulera le 20 juillet à 21h30. Rendez-vous donc sur les berges de la Liane avec **les compagnies Retouramont et la Rumeur**. ■

Programme détaillé sur : www.festival-cotedopale.fr



Louis Chédid



Christophe



Harleighblu



Plaza Francia



Emilie Loizeau

Ben, l'oncle soul

Avant-première



POULPAPHONE PUISSANCE 10

Les 3 et 4 octobre 2014, 10^{ème} (déjà!) édition du festival de musiques actuelles de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, le Poulpaphone.

Anniversaire oblige, la dixième édition sera mémorable. La CAB va augmenter la capacité d'accueil du festival grâce à quelques aménagements sur le site de Garromanche. L'esprit demeura identique : proposer un tour d'horizon des musiques actuelles, des artistes confirmés, des découvertes, sans frontières de genres... Sachez d'ores et déjà que quelques artistes, groupes, déjà venus au Poulpaphone, seront de retour pour souffler ses 10 bougies !

Originalité de cette 10^{ème} année, le festival Poulpaphone vous propose un concert gratuit lors de la **Fête de la Musique** et vous donnera rendez-vous au Théâtre Monsigny à Boulogne-sur-Mer, à 22h, avec **Casca-deur**, le musicien casqué aux compositions sophistiquées et à la voix étrangement pure.

A cette occasion, la programmation du Poulpaphone vous sera également dévoilée. A ne pas manquer ! ■

A suivre sur www.poulpaphone.com et sur la page facebook

ARÉNA, DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT

Cet été, le Boulonnais sous le signe des 4 éléments

Avec son équipement Aréna, niché dans les dunes d'Écault, et avec ses nombreux partenaires, la CAB propose un nouveau programme estival avec lequel vous allez mettre vos mains dans la TERRE, vos pieds dans l'EAU, votre nez en l'AIR et laissez courir votre imagination dans le FEU de l'action !

Du 5 juillet au 31 août, pas moins de 36 animations sont proposées : sorties naturalistes, loisirs de nature et une nouveauté : deux spectacles.

EVÈNEMENTS

- Samedi 12 juillet à 15h30 et 20h30 : **ChoréArt Ballet : "quat'éléments / quat'inspirations"**
Une création sur le thème des "4 Eléments", tous essentiels et aussi divers que l'inspiration qu'ils suscitent. Une chorégraphie en plusieurs tableaux, chacun librement inspiré de la vision des anciennes civilisations.
- Dimanche 17 août à 11h et 16h : **"Les imaginaires des éléments" par La compagnie musicale "Le Petit Orphéon"**
Les musiciens déballent un brik à brak magique, une installation poétique pour créer une aventure sonore au plus près de la nature qui dessine des paysages et fait vibrer les imaginaires. Un concert déambulatoire plein de surprises entre le Centre Aréna et ses abords sauvages afin de cultiver notre respect de l'environnement.

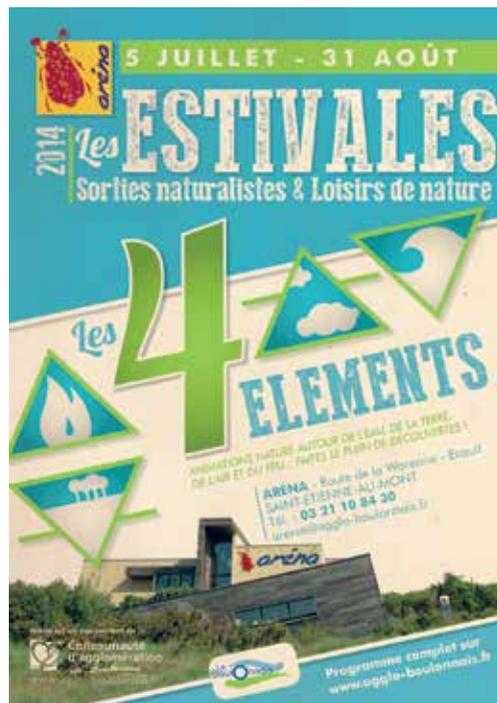


Spectacles d'une heure pour toute la famille
Réservation obligatoire au 03.21.10.84.30

SORTIES NATURALISTES

Aréna vous propose de nombreuses sorties naturalistes gratuites, encadrées par ses animateurs... (Sur réservation obligatoire au 03 21 10 84 30)

- Dimanche 6 juillet (14h15) : **"Écault - Météo"**
- Mercredi 9 juillet et dimanche 24 août (9h15) : **"L'Air à portée de main"**



- Samedi 26 juillet et samedi 23 août (19h15) : **"La vie secrète des chauves-souris"**
- Samedi 2 et 30 août (14h15) : **"En remontant la Warenne"**
- Dimanche 27 juillet (14h15) et mercredi 6 août (9h15) : **"Une mare pleine de vie"**
- Dimanche 13 juillet et dimanche 31 août (14h15) : **"Les danseurs de l'été"**
- Dimanche 20 juillet et mercredi 20 août (9h15) : **"Les dunes face aux quatre éléments"**

LOISIRS DE NATURE

Des professionnels, amateurs éclairés en lien avec l'équipe d'Aréna, vous proposent des sorties estivales (payantes). Réservation obligatoire au 03 21 10 84 30. Tarif adulte : 5€ / Tarif enfant : 3€ (comprend en plus de la sortie un ticket d'entrée pour Aréna)

- Samedi 19 juillet (10h45) et dimanche 10 août (10h45) : **"Cuisinons la terre"** avec Jacqueline Baron, association "Les Saveurs vagabondes"
- Mercredi 23 juillet (9h45 et 13h45) et mercredi 27 août (9h45 et 13h45) : **"Jardinons la terre"** avec l'association Les Jardins du Cygne



- Mercredi 16 juillet (9h45) et 13 août (9h45) : **"L'eau colorée"** avec Emmanuelle Roche, "aquarelliste"
- Mercredi 23 juillet (9h15), samedi 26 juillet (11h45), samedi 9 août (10h15) et mercredi 13 août (13h30) : **"L'eau sportive"**, le "longe-côte" avec l'équipe du Boulogne Canoé Kay
- Dimanche 13 juillet (8h45), dimanche 27 juillet (8h45), mercredi 30 juillet (9h15) et mercredi 13 août (9h15) : **"L'air transporte"** avec l'équipe du Char à Voile de la Côte d'Opale (Boulogne/Mer)
- Dimanche 20 juillet (13h45) et mercredi 6 août 2014 (13h45) : **"L'air s'amuse"** avec Emmanuel Battesti
- Samedi 12 juillet (9h45 et 14h45) et samedi 16 août (9h45 et 14h45) : **"Le feu fige"** avec Catherine Speckens, céramiste
- Mercredi 9 juillet (13h45) et samedi 9 août (13h45) : **"Le feu transforme"** avec Emmanuel Battesti

Le programme détaillé de ces estivales 2014 sera disponible prochainement sur le site de la CAB : www.agglo-boulonnais.fr ainsi qu'auprès des offices de tourisme.

ARENA

La CAB met à disposition du public (individuels et groupes) un équipement remarquable en matière de sensibilisation de notre patrimoine naturel : Aréna. En visitant l'exposition sur le thème du littoral, vous serez surpris par une mise en scène originale et à plusieurs niveaux de lecture.

Aréna

**Chemin de la Warenne - Écault
SAINT-ETIENNE-AU-MONT
Tél. : 03 21 10 84 30
arena@agglo-boulonnais.fr**

Ouvertures :

- Individuels : du 5 juillet au 31 août, du mercredi au dimanche de 9h15 à 12h et de 14h à 17h45.
- Pour les groupes, ouvert toute l'année sur réservation.

Tarifs : Adulte : 4 € / Enfant (de 7 à 16 ans) : 3 € / Pass famille (2 adultes + 2 enfants) : 11 €

Hervé SAILLY DIRIGEANT D'UNINAUTIC

La plaisance, un atout pour le Boulonnais



Hervé SALLY, gérant et Julien Latry, mécanicien

A quelques semaines du transfert de ses locaux, Hervé Saily évoque pour Agglomera la diversité de ses activités liées au nautisme.

M. SALLY, POUVEZ-VOUS NOUS DRESSER UN RAPIDE PORTRAIT DE VOTRE ACTIVITÉ.

J'ai racheté la société récemment, en septembre 2013. J'emploie un mécanicien et l'activité concerne la plaisance à moteur. C'est à dire que nous réparons, entretenons les moteurs, la mécanique, ici en atelier, mais aussi sur place pour les bateaux qui sont amarrés au port, ou bien encore à domicile. Nous réalisons aussi l'entretien, la réparation des coques et de la vente de bateaux, neufs et occasion. Ensuite, j'ai un magasin d'accastillage dans lequel vous pouvez trouver l'équipement nautique général, pour les particuliers, mais aussi quelques produits professionnels, comme des chaussures de sécurité agrolimentaire par exemple.

QUELLE EST VOTRE ACTUALITÉ ALORS QUE LES BEAUX JOURS REVIENNENT ?

Il est vrai que l'activité est plus forte de mars

à la fin de l'été. L'actualité du moment, c'est le déménagement fin juin dans des locaux que j'achète, près d'ici, rue du docteur Duchenne. Nous allons continuer l'ensemble des activités, avec un atelier plus pratique. Sinon, je réfléchis à la mise en place de locations de bateaux à moteur. J'ai déjà des demandes de clubs de plongée et de jeunes permis nautiques qui souhaitent pouvoir naviguer plus facilement.

QUELLE EST VOTRE CLIENTÈLE ?

Des personnes de la région boulonnaise et de ses alentours, aussi de plus en plus de Lillois, des gens de l'Aisne, qui ont un bateau au port de Boulogne-sur-Mer. C'est pour des sorties en mer en famille, de la pêche en mer... Souvent, le premier achat est un petit bateau coque semi-rigide qui peut se stocker chez soi. Toutefois, ça ne convient pas pour s'éloigner de la côte, alors les personnes se tournent vers un bateau qui nécessite une place au port. D'ailleurs, je participe au salon nautique de Paris et j'y réalise de bonnes ventes.

QUELLE EST LE RÔLE DE LA PLAISANCE À BOULOGNE-SUR-MER SELON VOUS ?

Je pense qu'il est important de développer davantage la plaisance. C'est un atout, une carte à jouer, pour Boulogne-sur-Mer, pour le Boulonnais... Selon moi, à Boulogne-sur-Mer, il est facile de faire cohabiter la pêche et la plaisance sans aucun problème. Les autres ports à proximité sont saturés, ou peu adaptés. Par exemple, le trafic des ferries à Calais rend la navigation de plaisance plus difficile. Les plaisanciers qui ont un bateau amarré dans un port y sont très présents lors des week-ends, des vacances... Ils génèrent des retombées économiques. Il faut donc pouvoir accueillir plus de bateaux, peut être aussi mettre en œuvre des solutions de stockage hors de l'eau, port à sec, comme cela existe ailleurs. Je suis persuadé que les nouvelles places qui seront disponibles dans le port de Boulogne-sur-Mer seront très très vite occupées. ■

Saily Uninautic
7, Bd. de Chatillon
à Boulogne-sur-Mer
(déménagement prochain)
Tél. : 03 21 87 88 38
<http://www.uninautic.fr/>

Jacques LEFEBVRE RESPONSABLE DE "VIE LIBRE"

Prévenir et permettre de guérir

Mouvement national, Vie Libre est né à Paris en 1953 suite à la rencontre, plusieurs années auparavant, entre un prêtre et une jeune femme alcoolique. Leur histoire, l'accompagnement de l'un pour mener l'autre vers la voie de la guérison, les amènera à co-fonder Vie Libre. Très rapidement, ce mouvement se développe en France. La section de Boulogne-sur-Mer débute son action en 1961. Son responsable, Jacques LEFEBVRE, nous présente les engagements de celle-ci.

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LA RAISON D'ÊTRE DE VIE LIBRE ?

Vie Libre est une association laïque, neutre, qui considère l'alcoolisme comme une maladie. Nous accompagnons les personnes qui en font la demande afin de les orienter, de les accompagner sur le chemin de la guérison, c'est à dire l'arrêt de la consommation d'alcool. Pour Vie Libre, le malade doit décider lui-même et lui seul d'accéder aux soins, de guérir. Nous accueillons également les familles ou les proches de personnes en difficultés avec l'alcool pour les soutenir. Une partie importante de notre temps est consacrée aux actions de prévention. La section de Boulogne-sur-Mer intervient sur toute l'agglomération et au-delà. Nous sommes forts de 200 membres, 2 salariées. C'est une équipe soudée dans laquelle l'investissement de chacun est réel.

QUELLES SONT LES PERSONNES BÉNÉVOLES QUI ŒUVRENT AU SEIN DE VIE LIBRE ?

Des buveurs guéris : ce sont des personnes qui ont connu un parcours pour sortir d'une dépendance à l'alcool et qui se mettent au service des autres. Il est plus facile de parler de ce que l'on a vécu. Cela permet de créer une affinité, de faciliter la communication pour convaincre et expliquer quel peut être le chemin de la guérison. Ils sont aidés dans leur action par des abstinents volontaires et des sympathisants.

QUEL EST VOTRE RÔLE VIS À VIS DES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPENDANCE QUI SE TOURNENT VERS VOUS ?

Nous accueillons toutes les personnes qui viennent volontairement ou sur conseil, puis au cours d'échanges, nous les orientons vers des intervenants spécialisés : le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui se situe dans le même bâtiment que nous et les services d'addictologie de l'hôpital. Vie Libre propose aussi de nombreux rendez-vous comme des groupes de parole, des ateliers, des moments détente le samedi après-midi, des temps d'information, ... Nous créons du lien social, des échanges, ce qui est parfois très important pour accompagner sur le chemin de la guérison.

AVEZ-VOUS UNE ANALYSE VIS À VIS DE L'ADDICTION À L'ALCOOL ?

La tendance, partout, est à une augmentation de la fréquentation des sections Vie Libre. Je pense que la prise de conscience d'un problème avec l'alcool se fait maintenant plus facilement. Un autre constat général, c'est le problème de l'alcoolisation rapide et massive de nombreux jeunes. Ils ne sont pas dans une consommation quotidienne ni encore dans une dépendance, mais ces pratiques, qui sont évidemment néfastes et dangereuses, peuvent être une "porte d'entrée" vers des alcoolisations plus fréquentes et donc vers l'installation d'une véritable addiction.

VOS ACTIONS DE PRÉVENTIONS S'ADAPTENT-ELLE ?

Oui, grâce au soutien de la CAB, nous intervenons auprès des écoles, des collèges... En 2013 nous avons rencontré plus de 6 000 élèves. Nous nous rendons aussi à la demande dans les entreprises et les collectivités, car la consommation d'alcool sur le lieu de travail demeure une triste réalité. Nous intervenons également auprès du Tribunal de Boulogne-sur-Mer pour sensibiliser les personnes arrêtées alors qu'elles

conduisaient sous l'emprise de l'alcool. Sinon, nous participons aux actions proposées par les partenaires locaux comme "10 jours sans, ou avec". Nous préparons d'ailleurs cette année un concours de cocktails sans alcool pour et avec les services jeunesse de l'agglomération. Il faut, à cette occasion, démontrer qu'il est possible de passer de bons moments sans l'alcool.

QUEL EST VOTRE SENTIMENT LORSQUE QUELQU'UN EST GUÉRI DE SA DÉPENDANCE.

Je pense pouvoir dire au nom de l'ensemble des membres de Vie Libre, que nous sommes alors heureux pour la personne, mais nous n'en retirons pas une vraie "fierté" car si cette personne y est arrivée, c'est essentiellement grâce à elle-même. ■

Mouvement Vie Libre
1, place Navarin
62200 Boulogne-sur-Mer
Fermé le mercredi
Permanence le samedi après-midi.
Tél. : 03 21 31 89 28
vl.boulogne@wanadoo.fr

Jacques LEFEBVRE et les deux salariées de Vie Libre



La CAB développe et accompagne des actions de prévention santé, prioritairement pour lutter contre les addictions (alcool, tabac, drogues...), les maladies à risques cardio-vasculaires, la santé mentale et l'accès aux soins. Pour cela, elle apporte un soutien aux associations et aux institutions présentes auprès des habitants.



Arrivée du bateau solaire dans la rade boulonnaise

Tûranor PlanetSolar ambassadeur du monde de demain

Entre le 13 et le 28 avril, Boulogne-sur-Mer accueillait l'unique catamaran solaire au monde, le PlanetSolar.

Cette opération rendue possible grâce à l'intervention du Ministre Frédéric Cuvillier, a rencontré un vrai succès populaire. En effet, le planning des visites (publics et scolaires) à bord du PlanetSolar n'a pas tardé à se remplir : 660 jeunes de 11 établissements, et plus de 1.000 personnes, du Boulonnais, de la Côte d'Opale, mais aussi de Paris, de la Belgique, et même de Norvège !

L'ATLANTIQUE À LA RAME

Le Tûranor PlanetSolar est étonnant : profilé et recouvert de 512 m² de surface photovoltaïque pour 9 tonnes de batteries, il est skippé par Gérard d'Aboville, auteur de la traversée de l'Atlantique à la rame en 1980.

C'est également le bateau du premier tour du monde, de septembre 2010 à mai 2012, sans une goutte de carburant et sans rejets de CO₂, démontrant ainsi l'efficacité des technologies photovoltaïques. En 2013, il débute sa carrière au service d'expéditions océanographiques séduites par son fonctionnement propre qui ne perturbe pas les milieux étudiés. Son passage à Boulogne-sur-Mer marquait le coup d'envoi de nouvelles expéditions.

QUELLE ÉNERGIE POUR DEMAIN ?

Pour Gérard d'Aboville, le PlanetSolar est un formidable ambassadeur pour démontrer qu'il est possible de se passer des énergies fossiles, limitées et polluantes, mais naviguer avec uniquement le soleil présente des inconvénients, la faible vitesse notamment, incompatibles avec des impératifs économiques. Ainsi, Gérard d'Aboville prône plutôt le recours à l'énergie solaire sur terre (panneaux sur les toits), en la mixant avec d'autres sources (éolien par exemple) pour maximiser les apports tout en limitant les émissions polluantes.

Les deux forums mis en place dans le cadre de la venue du PlanetSolar "Soirée des Énergies du Futur" et "Mer et Innovations", ont par ailleurs confirmé la diversité des énergies et le recours probable à de nombreuses sources complémentaires : énergies marines, éoliennes, solaires, biogaz, gaz naturel, mais aussi l'hydrogène qui apparaît de plus en plus comme une voie pertinente.

La CAB s'engage en faveur des énergies renouvelables, notamment pour le développement portuaire avec le recours au gaz naturel. Une station sera mise en place afin de poursuivre le développement du navire hybride, mais aussi y alimenter certains véhicules utilitaires. Elle s'intéresse également aux solutions

innovantes de chauffages avec les calories de l'eau de mer pour des logements ou le futur grand Nausicaà, ainsi qu'aux possibilités de méthanisation pour produire de l'énergie à partir de déchets de poissons. ■



Présents pour accueillir le navire : Philippe Valette, directeur de Nausicaà et Frédéric Cuvillier, Ministre des Transports, de la Mer et de la Pêche



Gérard d'Aboville, skipper de ce bateau hors-norme

Amarré au ponton Bombard, le PlanetSolar a accueilli de très nombreux visiteurs venus parfois de très loin



A St-Léonard une déchetterie modernisée

Le recyclage des déchets a pris une importance croissante au fil des années. Plus d'usagers, plus de déchets à déposer en déchetteries...

Ainsi, la déchetterie située zone de la Liane à St Léonard a connu un quasi doublement de sa fréquentation en dix ans, soit plus de 250.000 véhicules comptabilisés lors de l'année 2012 !

Les élus de la CAB ont décidé de la remodeler en la reconstruisant totalement sur le même site afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions, notamment en terme d'accès et de circulation. En effet, plus linéaire, cette nouvelle déchetterie empêchera les croisements entre les usagers et les entreprises qui assurent la reprise des bennes remplies.

Avec plus de bennes pour absorber plus de matériaux, une grande zone spécifique pour les déchets verts, des points de dépôt bien identifiés au long du parcours pour les déchets particuliers que sont par exemple les produits issus de la chimie, les peintures, les équipements électriques et électroniques... dans le respect des normes les plus récentes, celle-ci offrira un service public de qualité.

Par ailleurs, elle inaugure le contrôle d'accès selon les directives de la Dreal et de l'Ademe. En effet, l'usage des déchetteries est réservée aux habitants des 22 communes de l'agglomération. Lors de votre premier passage dans cette nouvelle déchetterie, il sera nécessaire de remplir une fiche d'identification avec l'immatriculation de votre (vos) véhicule(s).

La seconde déchetterie de la CAB, à St Martin Boulogne, fera également l'objet d'une refonte pour les mêmes raisons. ■



TRI SÉLECTIF

Vos meubles se recyclent

Depuis le 1er avril, la déchetterie située zone de l'Inquétrie à Saint Martin Boulogne permet de déposer les déchets d'ameublement dans une benne spécifique afin de procéder à leur recyclage.

En effet, le Grenelle de l'Environnement a mis l'accent sur la réduction des déchets en développant de nouvelles filières de recyclages, dont l'ameublement. La CAB figure parmi les premières collectivités à mettre en place ce recyclage dans le Nord-Pas de Calais suite à candidature dès juin 2013 auprès d'Eco-Mobilier. Cet éco-organisme à but non lucratif, agréé par le ministère de l'Écologie, organise au plan national cette filière du recyclage de l'ameublement.



Les déchets concernés sont la literie (lit, matelas), les meubles de toute matière, les chaises, le mobilier de jardin..., et représentent 11 % des encombrants et 50 % du bois collectés en déchetterie soit pour pour la

Communauté d'agglomération du Boulonnais entre 1 500 et 2 000 Tonnes/an. Ces déchets d'ameublement sont transportés, triés par Opale Environnement, situé à Calais (entreprise désignée par Eco-mobilier). Ainsi, les meubles peuvent être remis en commercialisation, par des acteurs de l'économie sociale et solidaire après remise en état. Leurs matériaux sont recyclés : le bois des anciens meubles permet de recréer des panneaux pour du nouveau mobilier par exemple.

Avec la mise en place de cette filière de recyclage, des emplois seront créés partout en France : collecte, tri, transport, recyclage, valorisation, remise en état, stockage, conditionnement...



La déchetterie de St-Léonard disposera d'une benne pour les déchets d'ameublement courant 2015.

**Déchetterie de Saint-Martin
Zone de l'Inquétrie
Tél. : 03 21 80 26 27**

Les déchetteries sont ouvertes :
- du lundi au samedi de 8h à 18h45 sans interruption
- le dimanche de 8h à 11h45
Fermées les jours fériés

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?

APPEL GRATUIT
N°Vert 0800 072 772



AVIS DE TEMPÊTE !

VIVEZ UNE EXPÉDITION EN HAUTE MER

1, 2 et 3 Juillet
SOIRÉES
BOULONNAISES

Entrée gratuite
pour les habitants
de la Communauté
d'agglomération
du Boulonnais

Entrée gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile dans la Communauté d'agglomération du Boulonnais (facture EDF, compagnie des eaux ou loyer), et d'une pièce d'identité. Offre exclusive valable les 1, 2 et 3 juillet 2014 de 17h30 à 21h. ATTENTION accès possible jusqu'à 19h30. (voir page 8 de ce magazine)



Nausicaá
La Mer est sur Terre